



SOUTENONS L'ÉCONOMIE LOCALE !

Nous vous présenterons tout au long de cette année dans cette édition les différentes aides économiques proposées par la Communauté de communes pour soutenir les entreprises et artisans qui souhaitent investir et maintenir leurs investissements sur le territoire.

10

L'aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre souhaite apporter de façon exceptionnelle et transitoire sur la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 un soutien aux entreprises touchées par la crise de la Covid-19.

L'aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services s'adresse :

Aux entreprises TPE, de transport, de construction/BTP, artisanales, commerciales, d'hébergement ou de restauration (fabrication, consommation dans un local commercial, hors commerce ambulants), de services à la personne :

- Ayant un effectif inférieur à 10 salariés CDI
- Réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'Euros
- Disposant d'un 1^{er} exercice fiscal clôturé
- Ne répondant pas à la définition d'entreprise en difficultés
- Inscrites au répertoire des métiers ou au registre du commerce et des sociétés
- À jour de leurs obligations fiscales et sociales

Exclusions : Professions réglementées ou assimilées, activités financières et immobilières, organismes de formation, bureaux d'études, entreprises au statut de micro-entrepreneur.

Nature du programme : Il s'agit d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement par l'octroi de subventions. Ces dernières seront liées aux investissements en biens d'équipement productifs neufs nécessaires à l'activité économique de l'entreprise : acquisition de matériels ou de machines de production, de véhicules professionnels, d'outils informatiques spécifiques... (L'équipement en mobilier de bureau, d'accueil de la clientèle, de rayonnages et d'agencements n'est pas éligible à ce dispositif)

Type d'aide : Subvention Taux d'intervention : 25% des investissements éligibles HT

Montant d'investissement : Investissement compris entre 2 500 € et 30 000 € HT

Soit une aide possible de 625 à 7 500 € !

+ d'infos : Nathalie WOLMER - 03 22 27 86 94
nathalie.wolmer@ponthieu-marquenterre.fr
www.ponthieu-marquenterre.fr